

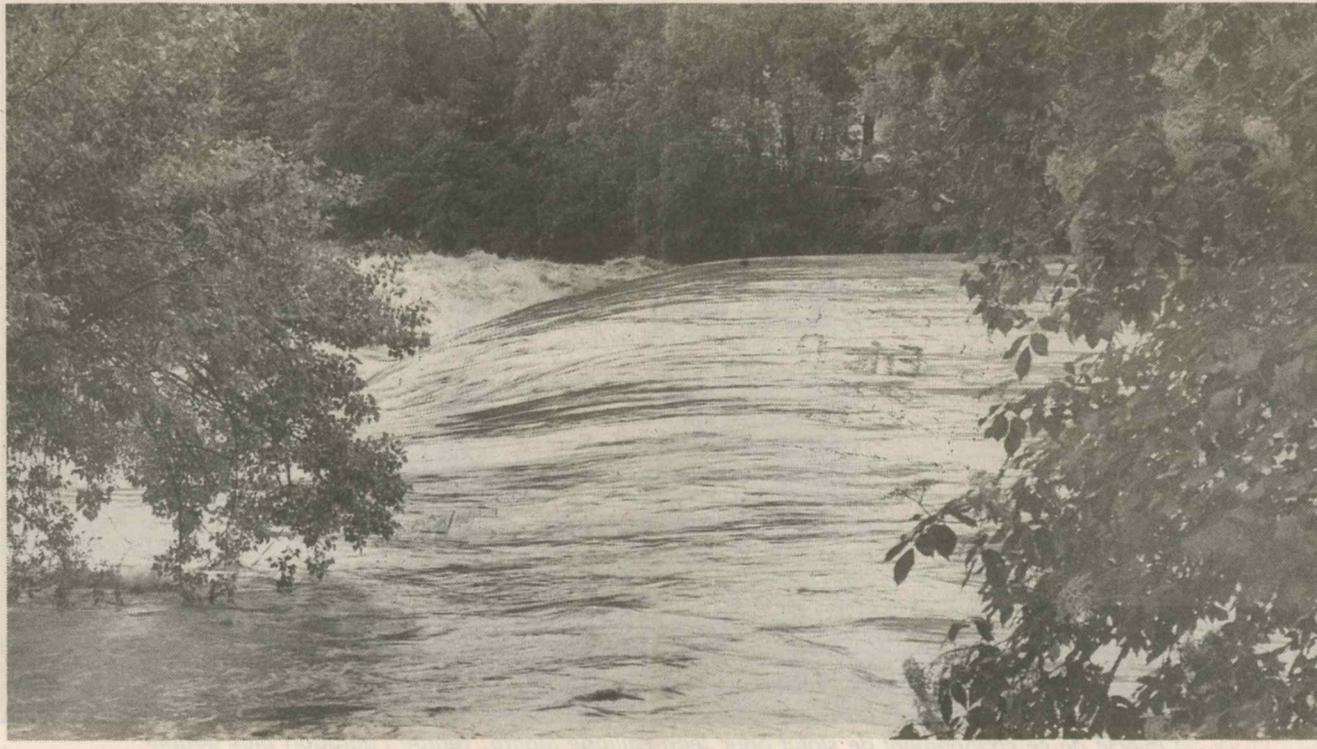
DANS LE BASSIN FRANCO-GENEVOIS

## ALERTE POUR LES RIVIÈRES

« Les rivières du bassin genevois vont mal. Très mal. En dépit d'un rapport préoccupant du Conseil d'État en 1984, les mesures de protection et d'amélioration préconisées n'ont pas été suivies d'effet. La situation continue pourtant de se détériorer, mais il n'y a pas de volonté politique derrière les belles déclarations ».

Ainsi peut-on résumer le propos de Coordination-Rivières, l'organisation faïtière de 15 associations suisses et françaises de protection de la nature, qui, l'an passé déjà, avait produit un document intitulé « Etat des lieux et plan d'action ». Le document décrivait la dégradation continue du réseau hydrographique genevois avant de proposer un ensemble de mesures susceptibles, selon ses auteurs, de redresser le cours des choses.

Un an après l'envoi de ce document à plusieurs instances aussi bien françaises que suisses, Coordination-Rivières n'enregistre guère de réactions décisives. A part, peut-être, le Département genevois des travaux publics qui observe que « nos objectifs rejoignent pour l'essentiel les recommandations préconisées par votre étude », il n'y a, pour les autres décideurs genevois, que de « l'intérêt » ou un simple accusé de



L'Arve n'a pas toujours bonne mine. (Debonneville, a)

réception. Côté français: silence radio total. Selon Bernard Magisson, de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature), ce silence s'explique par l'extrême centralisation des

structures administratives françaises. Décharges sauvages, remblais, rejets ménagers ou agro-industriels, pompage des nappes aquifères et des rivières pour les cultures, absence ou

inadéquation des systèmes d'épuration des eaux usées, l'accroissement de l'activité humaine dans le bassin franco-genevois est source de dégâts considérables sur les 300 km de cours d'eau de

la région. Sanction de ces fruits p du développement économique: l ture d'un équilibre fragile, dont fets sont d'ores et déjà visibles l'assèchement de certaines riviè ruisseaux par exemple, alternan des crues d'une ampleur inhabi Un déséquilibre évidemment nui la flore et à la faune, sans parl menaces sur les nappes phréatiq

« Une législation adéquate d tecton des rivières existe pou précisent les responsables de Coo tion-Rivières, mais elle est peu c appliquée. » Ainsi, l'ASL (Asso pour la sauvegarde du Léman même membre de Coordinati vières), signalait récemment c centaine de communes du versa manique suisse n'appliquaient p directives fédérales en matière d nissement des cours d'eau. Ide côté français, où l'illégalité est co sans que les organisations écolog puissent efficacement réagir. Le pératifs économiques immédiats nent souvent le pas sur l'écologie tout par ces temps de crise.

Que faire face à la léthargie rale? Des actions spectaculaires d Greenpeace? Coordination-Riviè pense. « Si rien n'est fait, la fac payer dans vingt ans sera autre plus lourde. Aujourd'hui les p boivent, demain les enfants trinq conclut M. Magisson.

Faustin KAC